



Appel à communication pour un
COLLOQUE INTERNATIONAL
NUMÉRIQUE, ESPACE et SOCIÉTÉ EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

(24-25 et 26 Octobre 2017) Abidjan en Côte d'Ivoire

Site de l'université Félix Houphouët Boigny à Bingerville

Le numérique a révolutionné le monde en donnant lieu à une économie qui a bouleversé les règles de l'économie classique par son recours permanent aux technologies et par le caractère innovant de son modèle. Aussi a-t-il permis « l'amélioration en continu de son interface en proposant de nouvelles expériences à travers leurs applications, où l'innovation est de rigueur » (Lafrance J-P, 2003). Cette économie numérique englobe les activités économiques et sociales qui sont activées par des plateformes telles que les réseaux internet, mobiles et de capteurs, y compris le commerce électronique. Les grands secteurs de l'économie classique (agriculture, commerce et services, industrie) et même de la vie courante sont confrontés à sa puissance révolutionnaire. L'ordinateur à travers ses logiciels et la téléphonie mobile à travers ses applications meublent aujourd'hui le quotidien des usagers mais surtout le monde des finances et de l'économie de marché. La contribution totale de l'économie numérique à la croissance des pays est composée d'un effet direct via l'accumulation de capital numérique et l'effet indirect mesuré par la diffusion du capital numérique dans le système productif. En plein essor, ce secteur stratégique de l'économie et sa contribution à la croissance des Etats sont non négligeables.

Cette nouvelle donne interroge les chercheurs en Géographie, en Economie et plus généralement en Sciences humaines et sociales, sur l'apport de l'économie du numérique dans les sociétés africaines. A travers ce colloque, l'objectif visé est de faire le point sur l'utilisation répandue des nouvelles technologies, leur usage dans le domaine de l'information et de la communication mais aussi leurs implications dans tous les secteurs d'activité économiques, la croissance et la productivité des Etats sans oublier l'environnement des entreprises, les villes, les villages, les particuliers, les ménages et leur comportement. Il s'agit en d'autres termes de soulever, à partir des travaux récents, des questions sur les aspects scientifiques des implications de l'économie du numérique sur le développement des pays Africains. Pour faciliter des échanges autour des idées susmentionnées, quatre thématiques riches et variées ont été retenues.

Axe 1 : l'économie du numérique et l'agriculture

L'agriculture contribue pour plus de 35% à la formation du PIB et procure 15,3% des recettes d'exportation. Elle emploie 70% de la population active (Gonzales et Dechanet 2015). C'est une agriculture essentiellement orientée vers la consommation quand bien même, elle est connectée au marché international à travers un certain nombre de cultures (café, coton, cacao, etc.). En Afrique subsaharienne, cette agriculture repose sur l'exploitation familiale qui assure 90% de la production, contrôle 85% des terres et remplit les missions de la sécurité alimentaire, de la préservation et de la gestion des ressources naturelles, la croissance économique et le développement des zones rurales (Gonzales et Dechanet opt. cit). Mais, elle est peu productive et compétitive à cause du caractère traditionnel, des techniques culturelles, des aléas climatiques, des attaques parasitaires, de la dégradation des sols ou des difficultés d'accès. Autant dire que la question de l'agriculture productive, autosuffisante

et compétitive en Afrique subsaharienne relève des politiques publiques de développement. C'est pourquoi, il faut penser l'innovation et ses implications, les interactions avec l'agriculture, les imbrications avec la productivité et la sécurité alimentaire.

Plusieurs points peuvent être abordés à savoir : La fertilité des sols, la gestion de la production, l'approvisionnement et la distribution, la traçabilité des produits, la commercialisation et la spéculation sur des produits et leur impact sur le marché local, régional et mondial.

La question de l'agriculture peut être aussi saisie en termes d'élevage, de pêche et d'horticulture. Cela suppose la mise en rapport de ces secteurs avec l'innovation pour en faire des secteurs plus dynamiques et de précision. Plusieurs questions peuvent être soulevées : comment le numérique peut-il influencer positivement le secteur agricole ?

Dans quelles mesures cette agriculture autrefois peu productive peut l'être à l'aide de l'innovation ?

Comment le numérique peut-il générer de meilleures conditions de commercialisation et de distribution des produits agricoles qui minimisent les risques pour l'homme et son environnement ?

Axe 2 : Le numérique et la dématérialisation des échanges marchands

La dématérialisation correspond à toutes les techniques qui suppriment le papier, la présence humaine au profit du numérique. Dans le cas du commerce physique, la dématérialisation se fait par l'usage du numérique et plus précisément de l'internet pour le déroulement des activités marchandes.

Cette situation liée aux contraintes du marché (clients, fournisseurs, partenaires, administrations) et la reconnaissance légale de la signature électronique favorisent, le développement des échanges. Ainsi, la toile est-elle devenue un lieu d'échange commercial à l'origine du commerce électronique en suscitant l'émergence d'un nouveau rapport commerçant-consommateur sur un espace dual cyber espace et espace physique. Les échanges inter-entreprises se sont également largement développés depuis la décennie 1990 en permettant la visibilité de leurs activités. Certaines d'entre elles, au-delà de la visibilité de leurs activités, proposent des offres en ligne avec la possibilité de conclure des contrats sur Internet, et d'autres, la possibilité d'exécuter ces contrats en ligne. Ces évolutions bouleversent la pratique commerciale, la sociabilité et le marquage de l'espace physique. Ces stratégies commerciales de production et de diffusion ont trouvé comme points d'ancrage le téléphone mobile et l'ordinateur à travers internet pour le développement du commerce dématérialisé.

En Afrique subsaharienne, des entreprises sont créées et exercent exclusivement leurs activités sur Internet. Le développement du e-commerce permet d'offrir un plus large choix aux consommateurs, une meilleure qualité, à des prix attractifs. Dans cette région ouest africaine, seulement 15 % des utilisateurs d'internet y font des achats sur des plateformes telles qu'Afrimarket, Jumia ou Konga (Gonzales et Dechanet 2015).

Les propositions de communication pour cet axe, pourront porter sur les points suivants : Les implications de l'innovation sur le commerce (traditionnel), l'apport des terminaux mobiles pour le développement de l'e-commerce, les entreprises locales et les multinationales de la distribution, le commerce informel face à la dématérialisation des échanges, les consommateurs, les cybercommerçants, le tourisme et le transport.

Axe 3 : Les services financiers et l'économie du numérique

Le secteur d'activité où l'innovation a eu des implications très remarquables reste celui des services financiers (banques, assurances, transferts d'argent, bourses). Les Technologies de l'Information et de la Communication ont permis à de nombreux pays, des entreprises locales et des multinationales de s'appuyer sur les innovations structurantes apportées pour développer des formes nouvelles de services financiers à travers la révolution numérique et les réseaux sans fil.

En Afrique subsaharienne, le taux de bancarisation est extrêmement faible. Cela est dû, entre autres, à l'insuffisance et l'irrégularité des revenus, mais aussi à l'inaccessibilité des services bancaires. En 2011, 80 % des adultes d'Afrique subsaharienne ne possédaient pas de compte bancaire. Alors, pour pallier cet état de fait, les services financiers ont développé des stratégies basées sur les innovations technologiques par le cadrage numérique et spatial de leurs activités. De ces stratégies ont résulté la

banque électronique, à travers les réseaux mobiles et l'internet, la franchise comme moyen de conquête du marché, le transfert numérique d'argent, le paiement des factures, la recharge ou le transfert de crédits. Pour cet axe, les communications devront porter sur : les innovations dans les moyens de paiement, de transaction, de transfert de fonds, de transport, la bancarisation numérique, etc.

Axe 4 : Economie du numérique et développement urbain

Les villes sont les lieux par excellence de la réception et de la diffusion de l'innovation technologique et de la communication. Aujourd'hui, le numérique conduit à repenser radicalement les processus de planification urbaine et d'aménagement du territoire. Il permet également de construire de nouveaux logements et quartiers connectés, améliorer les espaces publics, repenser le rapport de l'habitant à une ville plus intelligente et connectée. C'est également en ville que le numérique offre de nouveaux services aux habitants. Secteur économique en forte croissance et créateur d'emplois, le numérique est aussi un levier qui renforce l'efficacité de l'administration comme des entreprises, le commerce, génère du lien entre les personnes, par-dessus le développement urbain. Dans la plupart des villes mondialisées, des nouveaux objets communicants ainsi que l'omniprésence des appareils de consultation de contenus (smartphones, ordinateurs portables) imposent d'être connectés en permanence, via un réseau mobile ou en Wifi. Ces villes déploient un réseau Wifi public (dans les jardins, les rues et espaces publics). De cela se dégage un maillage urbain du numérique qui reconstruit l'espace urbain (un espace où l'on est joignable, repérable, et disponible à tout moment et à tout instant, réduction des distances et des peurs, sécurité et protection pour les enfants). Dans le cadre de ce colloque, l'axe économie du numérique et développement urbain, portera sur :

- L'implication du mobile dans le développement des villes ;
- La vidéosurveillance ;
- La géolocalisation ;
- L'adressage ;
- Les exigences dans le choix d'habiter et du mode d'habiter.

Pourra aussi être abordée, la question de la salubrité urbaine liée à l'envahissement des déchets électroniques. L'innovation apporte certes aux populations des facilités dans l'environnement urbain (la façon d'habiter, la circulation, le rapprochement humain, les services, commerce et réduction des distances et des peurs) mais aussi développe de nouvelles formes de criminalités. Il s'agit des influences des modes opératoires traditionnels (coupeurs de routes, braquages de banques et dans les transports). En Afrique subsaharienne, de nombreux pays ont même leurs économies mises à mal par la cybercriminalité à relent territoriales. Les questions suivantes pourraient orienter les contributions :

- La criminalité liée au piratage informatique
- Le hacking
- Les arnaques liées aux opérations de transactions mobiles
- Le tracking
- Les accidents de la circulation liés à l'utilisation abusive du téléphone au volant.

Dans cette partie, des questions également liées aux violences urbaines, conflits, activités festives ou funéraires ou le mobile et les réseaux sociaux sont utilisés pour mobiliser, peuvent contribuer à enrichir les débats.

Modalités pratiques

Réception des propositions de communication (4000 caractères, espaces compris, titre, résumé, plan et bibliographie non compris, nom et adresse électronique des contributeurs)

Date butoir de réception des résumés 02 Juin 2017 : adressé à colinternumerique@gmail.com

Consignes scientifiques : mettre l'accent sur les aspects théoriques, le corpus, la méthodologie, l'état des lieux

Notification d'acceptation : 25 juillet 2017 réponses aux communicants

Publication

L'ensemble des articles acceptés par le comité de sélection seront publiés dans les actes du colloque. Quelques articles sélectionnés feront l'objet d'une publication dans une revue scientifique

Comité scientifique

CHENEAU-LOQUAY Annie, LAM/CNRS Bordeaux, IENOBLE BART Annie, Université Bordeaux Montaigne, ANOH Kouassi Paul Université Felix Houphouët Boigny, ATTA Koffi Lazard Université Felix Houphouët Boigny, KOLI Bi Zueli Université Felix Houphouët Boigny, BIKPO-KOFFIE Céline Université Felix Houphouët Boigny, KABLAN N'Guessan Assi Joseph, Université Felix Houphouët Boigny, GOGBE Téré Université Felix Houphouët Boigny, LOBA Akrou Don Valery, Université Felix Houphouët Boigny, TAPE Bidi, Université Felix Houphouët Boigny, ALOCO-N'GUESSAN, Université Felix Houphouët Boigny, GNAMBELI Yao Rock, Université Felix Houphouët Boigny, BAHA Bi Youzan, Université Felix Houphouët Boigny, DESSE René Paul, Université de Brest, BART François, Université Michel de Montaigne Bordeaux, BALLO Zié, Université Felix Houphouët Boigny, KOUAKOU Auguste Konan, Université Felix Houphouët Boigny, ZINSOU-KLASSOU Kossiwa, Université de Lomé, N'DOUBA Boroba François, Université Felix Houphouët Boigny, LIDA Dali Serge, Université Felix Houphouët Boigny, AGHI Bahi, Université Felix Houphouët Boigny, BLE Raoul, Université Felix Houphouët Boigny, KOFFI Brou Emile, Université Alassane Ouattara, YAPI-DIAHOU Université Paris 8, GUEU Denis, Université Felix Houphouët Boigny, LESSOURD Michel, Université de Rouen, BIAKA Zasseli Ignace, Université Felix Houphouët Boigny, PIERMAY Jean-Luc, Université de Strasbourg,